

□ □ □ □ □
 □ PRIX libre □ □ □ □ □
 □ □ □ □ □

LE JOURNAL DU PAYS

LE GRAND MENSUEL CASAMANCAIS

TOURNÉE EUROPÉENNE DU MFDC

- 22 mai au 2 juin 1996 -

Si tout se passe comme prévu, la délégation du Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance conduite par l'Abbé Diamacoune, quittera le Pays le 22 mai pour une première tournée européenne. Cette délégation forte de 16 membres se rendra d'abord à Rome où il rencontrera pendant trois jours leurs homologues de l'Extérieur.

C'est donc à partir du 26 mai que la délégation entamera son périple marathon qui la conduira successivement en Suisse, en Espagne, en Grande Bretagne et enfin en France où un meeting populaire est programmé le 1 juin à Paris.

SOMMAIRE

EDITORIAL: J.F. BIAGUI	Page 2
REACTIONS A CHAUD : J.P.	Page 3
CASA-INFOS: FANBONDY	Page 4
QUESTIONS À LA FRANCE ET AU SENEGAL: FAMILLE	Page 5
PÊLE-MÊLE: MAOUDO BÂ	Page 6
COURRIER: G. MENDY	Page 7
CULTURE: I. CAMARA	Page 8



EDITORIAL

De Jean-Marie François BIAGUI Villeurbanne.

Le piège du passeport ou l'imminence d'une victoire diplomatique

LE 8 AVRIL 1996 devait débiter un nouveau marathon de négociations sénégal-casamançaises, dans la perspective de parvenir à la paix, une paix durable et définitive sans qu'aucune des parties belligérentes n'ait vraiment gagné la guerre. Mais voilà se pose, entre autres, la question des passeports.

Certes, il s'agit là d'un problème pour nous Peuple Casamançais. Mais un problème que notre Secrétaire Général, l'Abbé Augustin Diamacoune Senghor, a su transformer si habilement en un piège contre le Sénégal, notamment en lui réclamant des passeports pour ceux des nôtres qui seraient chargés de silonner le monde entier, en particulier l'Europe, afin de prendre langue aussi bien avec nos frères exilés qu'avec les amis ou partenaires potentiels de la Casamance.

D'un point de vue politique et diplomatique, il peut paraître inimaginable que l'on se déclare, à raison, non-sénégalais et qu'en même temps l'on se permette d'être détenteur d'un passeport sénégalais. Il y a là un risque de passer pour des gens qui ne savent pas ce qu'ils veulent. Un risque énorme. Mais il fallait le prendre d'autant que l'on s'attendait, naturellement, à ce que le Sénégal n'acceptât point de contribuer à redorer le blason du MFDC (Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance) et du Peuple Casamançais par-delà nos frontières, hormis peut-être la Guinée Bissau où, nous dit-on, les dés seraient déjà jetés en sa faveur. C'est alors que ce qui pouvait être perçu comme maladresse à la fois politique et diplomatique de notre part, se révélerait comme un formidable piège tendu au Gouvernement du Sénégal. En effet, en refusant de délivrer des passeports aux représentants du MFDC, paradoxalement le Sénégal serait entrain de légitimer toute démarche de notre part tendant à obtenir, pour nos émissaires, la qualité de "citoyens d'autres pays par défaut", comme cela se fait habituellement au profit de tout mouvement de lutte pour la libération nationale.

La stratégie de l'Abbé Diamacoune comporte donc un double objectif: enfermer le Sénégal dans ses propres contradictions et, en même temps, tendre la main à tous nos partenaires réels et potentiels, qui ont sans doute déjà capté le message et probablement compris qu'il est absolument légitime que nous disposions à la fois d'une carte nationale d'identité casamançaise (que nous pouvons d'ores-et-déjà établir) et d'un passeport délivré par un pays tiers, et ce aussi longtemps qu'il sera nécessaire pour la Casamance d'accéder à la souveraineté internationale. Ainsi, le "fou de la Casamance" ne le serait pas plus que le "fou du Sénégal"...

Vive la Casamance-Libre-et-Prosperè!

ERRATUM

Dans le numéro 20 de notre journal des erreurs se sont glissées involontairement.

Page 1 lire: Décidément on ne sait plus qui gouverne qui au Sénégal.

Page 2 lire: Il est peut-être tentant...

Page 4 voici les paroles de Mamadou Dia: " Il faut le reconnaître et le dire, le colonisateur n'avait pas intégré la Casamance dans le Sénégal. Après décembre 1962 (au lieu de 1992) ce plan a été abandonné et nous vivons aujourd'hui les tragiques conséquences de cet abandon."

Page 5:...joueraient le jeu....

Stress à la rédaction de JP! Du jamais vu depuis ma naissance il y a 22 mois. Pour couvrir la visite en Europe de Hukoye Maagne, d'importants moyens logistes doivent être prêts. Ca court, court et court !!!



Libérez les détenus politiques casamançais!

Civils Casamançais assassinés par l'armée sénégalaise entre 1992 et 1993

PRENOMS ET NOMS	LIEU D'ARRESTATION	LIEU D'EXECUTION
1. Ousmane MANE	Bignona	Prison centrale Dakar
2. Bernard Ampa DIATTA	Pont Emile Badiane Ziguinchor	10-09-1993 Ziguinchor
3. Boubacar SAMBOU	Guerté, Diakène Wolof	14-11-1992 Edioungou
4. Cheikh Tidiane SAMBOU	Guerté, Diakène Wolof	17-11-1992 Edioungou
5. Simon SAMBOU	Mlomp, Kajipolong	17-01-1993 Edioungou
6. Kaw You HIMBANE né en 1919	Karouinate	22-12-1992 Edioungou
7. Jules ADIOYE	Mangana, Sédhio	03-11-1993 Mangana
8. Théodore Jihunuk DIATTA	Diakène-Diola	1992 Diakène-Diola
9. Ignace JIHUNUK	Diakène-Diola	1992 Diakène-Diola
10. Ignace DIEDHIOU	Karunate	29-10-1992 Karunate
11. Mamadou DIATTA	Mlomp, Oussouye	31-10-1992 Elinkine
12. Daniel DIATTA	Mlomp, Oussouye	31-10-1992 Elinkine
13. François SANE	Pointe Saint-Georges	15-11-1992 Saint-George
14. Frédéric DIATTA	Pointe Saint-Georges	11-11-1992 Saint-Georges
15. Jean Pierre MANGA	Niambalang	01-11-1992 Niambalang
16. Simon DIATTA	Kabrousse	26-10-1992 Kabrousse
17. Melle Marcella GANDOUL née en 1982	Djiwante	10-11-1992 Djiwante
18. Dominique SAGNA né en 1985	Youtou	15-01-1993 Youtou
19. Famara DIEDHIOU	Bignona	1993 Suel
20. Bajingo SAMBOU	Edioungou	31-12-1992 Edioungou
21. Jean Pierre DIATTA	Marché SMF Ziguinchor	14-12-1992 Ziguinchor
22. Simon Ampa Gomis DIATTA	Edioungou	18-02-1993 Edioungou
23. Pierre Marie SAMBOU né en 1968	Mlomp	21-09-1993 Mlomp
24. Mme Clara DJIBALENE	Kalobone	01-07-1993 Kalobone

Réactions à chaud

" Rome est un tournant décisif dans le combat de toute la Casamance. Le Mfdc sortira toujours grand cette fois-ci politiquement. "

Babou Bass, tailleur

" Régler et recentrer le Mouvement toujours dans la voie qu'il s'est fixée en mars 1947 sera l'objectif principal de ce rendez-vous des frères combattants pour la libération totale de la Casamance. Il faut sauvegarder l'unité et l'union dans le combat".

A. Sagna, électromécano

" Un sacre personnel de Papa Koulempi Diamacoune. C'est l'occasion pour lui de redorer le blason du MFDC sur un plan international en se faisant écouter sans aucune pression".

Emile Tendeng, journaliste JP

" Après que l'Allemagne ait banit le Sénégal parmi les pays respectables offrant ainsi l'asile au Casamançais, voilà l'Italie offrir ses services au MFDC. Ce que je constate est que la France reste la grande perdante. Terre de démocratie en théorie mais Terre de controverses en pratique. Elle est atteinte de l'usure de sa vieille diplomatie en Afrique. "

Jules Jimukor Coly, pharmacien

" Je ne crois pas que les assises de Rome du 23 mai puissent changer grand chose à l'évolution de la situation sur le terrain. Le Sénégal ne mérite aucune confiance. Il n'avait jamais accepté de parler avec nous. Aujourd'hui au pied du mur, lâché par ses amis français et guinéens dans son aventure belliciste, il veut négocier. En avant, la lutte continue".

Gomez Paul A. infirmier

" Sans aucun doute, le Peuple a remporté une victoire en obligeant le Sénégal de céder aux premières exigences du MFDC. Mais à analyser de près, le Sénégal veut souffler et laisser passer calmement la saison des pluies, moment où ses forces subissent des déboires en Casamance. Je pense qu'il faut être prudent et attendre les résultats des travaux de Rome. "

Salif Biaye, pneumatique

" Je ne sais vraiment pas ce qu'il faut attendre de cette réunion interne du MFDC. Parler, parler et parler. Nous ne sommes pas encore libres. Ce que nous voulons c'est la liberté. Il faut donner les moyens au peuple. C'est tout ce que l'on veut. Le reste c'est du show time".

Malick Sidibé, cultivateur

CASAMANCE INFOS

Par notre correspondant spécial
au Pays: FANBONDY.



LA CASAMANCE A L'HONNEUR À L'UNIVERSITÉ DE BÂLE EN SUISSE

Le samedi 1 juin 1996, se tiendra à l'université de Bâle, en Suisse, un colloque sur l'initiation en Pays Diola animé par Madame Andrea Bumbacher et une discussion sur la lutte pour l'Indépendance en Casamance présentée par Ousmane Tamba.

Le Dr ès Lilo Roost Vischer, organisatrice du séminaire se déclare enthousiaste d'offrir au public suisse une bonne compréhension de la culture casamançaise.

POUR UN FORUM ECONOMIQUE CASAMANCAIS

Dans le but de mieux gérer les premières années de l'ère d'indépendance de la Casamance et de laisser libre cours à toutes les opinions de personnes étant intéressées par le développement économique, social et éducatif de la Casamance, est né le Forum pour le Développement Economique de la Casamance. Il a un siège provisoire en Suisse. Un bulletin du club paraît chaque deux mois pour évaluer les besoins des populations casamançaises afin de chercher les moyens d'y faire face.

DES PASSEPORTS POUR LES DE- LEGUES DU MFDC

A en croire à une lettre du 03 mai 1996, adressée à l'Abbé Diamacoune par le Premier Ministre sénégalais Habib Thiam, des passeports sont prêts pour la délégation de 16 personnes membres du Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance. En effet on peut lire: "Conformément aux engagements pris dans ce sens par l'Etat du Sénégal, et en accord avec vous, j'ai le plaisir de vous annoncer que les passeports en question, ont été établis et sont tenus à votre entière disposition... Il vous appartient désormais dans la période qu'il vous plaira, de vous rapprocher des représentations diplomatiques des pays où vous désirez envoyer vos émissaires pour faire établir les visas nécessaires."

Pour le moment, même s'il n'y a pas

de doute que des passeports ont été délivrés, cependant on ne sait pas si le passeport de Diamacoune y est inclu, puisque de source autorisée on indique qu'il n'était pas question pour le Sénégal de laisser libre le Secrétaire Général du MFDC dont le nom figure bien sur la liste adressée au Premier Ministre.

"TROIS SOLDATS SENEGALAIS DISPARUS EN CASAMANCE"

Selon l'armée sénégalaise, trois de leurs soldats dont un caporal-chef seraient "disparus" à Kaguitt en Casamance depuis le 15 avril 1996. Sont-ils morts ou portés déserteurs? Ce qui inquiète est que tous sont d'origine casamançaise et seraient en possession de plusieurs armes, munitions et renseignements documentés.

Du côté des Combattants du MFDC, on ne dément et confirme rien.

Mais le vendredi 19 avril 1996, deux soldats sénégalais sont gravement atteints par balle dans le secteur Kaguitt - Youtou contrôlé par les indépendantistes.

Interrogés, de nombreux villageois demandent que Atika intervienne pour renvoyer les colons à leurs bases. Les soldats de l'occupation inciteraient par la force des armes les populations civiles de ne pas cultiver leur terre pendant la saison des pluies et les envoyer ainsi à l'exil.

DEUX DOUANIERS SENEGALAIS ABATTUS

Deux douaniers sénégalais qui avaient récupéré de la marchandise chez un commerçant ont été abattus près de Tanaff. Depuis plusieurs années déjà les commerçants casamançais prenaient de la marchandise bonne qualité et bon marché en Gambie et en Guinée Bissau. Le boycott des produits sénégalais par les populations locales fait bien souffrir l'économie du Sénégal.

PAS D'IMPÔT EN CASAMANCE

Selon un haut responsable du ministère sénégalais de l'économie et des finances, "depuis 6 ans aucun impôt est payé en Casamance. Ce manque à fait perdre à l'Etat plusieurs milliards de CFA ce qui est très lourd pour le Pays".

FLASH INTERNATIONAL

Proche-Orient: Une enquête de l'ONU a conclu que l'armée israélienne avait délibérément pris pour cible la base de l'ONU de Cana au Sud-Liban. Ce bombardement avait causé la mort de 102 libanais qui s'y étaient réfugiés.

Espagne: José Maria Aznar a obtenu l'investiture le samedi 4 mai 1996. Le chef du Parti Populaire (PP) doit maintenant gouverner avec les nationalistes basque et catalan.

Tchéchénie: Le nouveau chef de la résistance tchéchène Zelimkhan Landarbiev a rejeté la proposition de Boris El-sine de pourparlers tripartites entre les autorités fédérales russes, la collaboration et les indépendantistes.

Presse: Le directeur général de l'UNESCO Frederico Mayor a annoncé la création d'un prix pour la liberté de la presse afin de mieux défendre le droit du public à l'information et celui des journalistes à la diffuser sans contrainte.

Libéria: Le cargo nigérian "The Bulk Challenger" surchargé de plus de 4000 libériens fuyant les combats, a été arraisonné aux larges du Ghana et sommé de faire demi-tour vers Monrovia. Selon Medecins sans Frontières, la situation dans le bateau est intenable.

Italie: 300 clandestins (Indiens, Marocains et Albanais) ont été arrêtés en Italie. Pour 1000 dollars US, ils ont passé 10 jours dans les soutes d'un bateau dans des conditions épouvantables. Le Pape depuis Lecce, a plaidé pour plus d'humanité.

Etats-Unis: Crash aérien à Miami le 12 mai d'un avion de la compagnie Valu-Jet. Le DC 9 qui avait 109 personnes à bord est tombé dans une zone marécageuse infestée de crocodiles. Aucun survivant.

EuroFoot :- Paris Saint-Germain est vainqueur de la coupe d'Europe des vainqueurs de coupe. (1-0) contre Wien.
-Auxerre est sacré Champion de France.
-Manchester United est champion et a pris la Coupe d'Angleterre grâce à un but de Cantona face à Liverpool.
-FC Brügge est champion de Belgique.
-Dortmund mène toujours en Allemagne

Questions embarrassantes à la France et au Sénégal

Dans un dossier mis à jour le 13 mars 1996 et diffusé par la famille des Quatre Disparus Français en Casamance, nous vous proposons la lecture de cette page qui dérange la France et le Sénégal.

Questions et faits contradictoires :

Parmi les informations recueillies en France ou au cours des voyages, les familles ont pu noter un certain nombre de faits contradictoires et curieux.

1) dès le début de la disparition, les familles ont, à maintes reprises, voulu fournir aux autorités françaises et sénégalaises des photos des disparus. Chaque fois, il leur a été répondu que c'était inutile, car il s'agissait de rechercher un véhicule.

2) dès le début des contacts, les autorités françaises mais surtout sénégalaises privilégiaient la thèse de l'enlèvement indépendantiste, mais refusaient catégoriquement aux familles tout contact avec le leader du MFDC qu'elles désignaient pourtant comme le coupable.

3) lorsque l'offensive sénégalaise a été déclenchée le 21 avril, les familles se sont inquiétées de la présence de leurs disparus dans le secteur des combats. Il leur a été affirmé par les autorités françaises que leurs parents ne se trouvaient pas dans cette zone, selon les autorités sénégalaises. Cette affirmation paraît démentie actuellement par la présence du véhicule à Effok.

4) Des témoins ont été ramenés sur les lieux depuis la Guinée Bissau le 27 mai, pour rechercher le véhicule et l'emplacement des quatre tombes, qu'ils disaient pouvoir localiser près de la piste allant de Emaye à Effok. Au cours de ces recherches, le témoin principal ne retrouve pas ces repères, malgré trois heures de marche le long de la piste et là, le témoin disparaît sous les yeux des autorités françaises et des militaires sénégalais. Les recherches sont alors interrompues et le groupe se rend à Effok où le véhicule est retrouvé dans un bois sacré par un témoin appelé "le féticheur", témoin rendu ensuite à la Guinée Bissau.

Suite à ces péripéties, quatre corps auraient été exhumés et ramenés à Dakar à fin d'autopsie. Annoncés d'abord comme ceux de 4 blancs, il s'agirait seulement de deux corps noirs selon les autorités.

5) Le véhicule était présent dans un bois sacré à 200 mètres environ du village d'Effok. Cette présence était connue de la Guinée Bissau depuis le 20 avril, mais inconnue, semble-t-il, de l'armée sénégalaise qui avait pourtant ratissé, "centimètre carré par centimètre carré", cette zone.

6) Le véhicule, authentifié comme celui des disparus, ne contenait aucune trace de leur présence ni aucun ^{indice} susceptible de faire avancer l'enquête (source police sénégalaise). Cependant, quelques jours plus tard, les policiers français qui enquêtaient sur place dans le cadre de la commission rogatoire internationale, ont retrouvé, dans ce véhicule, "deux phalanges de doigt humain". Dans un premier temps, on parle de doigt de femme blanche, puis ensuite de deux phalanges d'un auriculaire d'un homme noir enveloppé dans une feuille de mangue tenue par "un élastique à cheveux". Cet élastique à cheveux devient un élastique banal dès que la famille signale que Madame Gagnaire Martine utilisait tous les jours cet accessoire pour sa coiffure. On parle aussi de traces dans le véhicule qui pourraient être des traces de sang et à l'analyse seraient des traces de jus de fruits.

7) Autre fait montré par l'enquête de police : des touristes allemands, américains, belges et français se sont trouvés eux mêmes face à des hommes en treillis dans cette région. Un américain a même porté plainte contre le gouvernement sénégalais pour cette rencontre..... orageuse. Les Allemands ont eu leurs pneus crevés et leur véhicule endommagé.

Pêle-mêle

Articles recueillis par Maoudo BÂ

/ LE MONDE / MARDI 18 AVRIL 1995

Le Monde Vulnérable Sénégal

LA disparition de quatre touristes français en Casamance a beau, pour le moment, demeurer inexpiquée, elle vient rappeler à quel point le Sénégal reste vulnérable face à la revendication indépendantiste. Pourtant Dakar a réussi à obtenir deux accords de cessez-le-feu en échange de concessions politiques minimales et à éviter la réprobation internationale malgré les nombreuses atteintes aux droits de l'homme perpétrées par l'armée dans sa lutte contre le Mouvement des forces démocratiques de Casamance. Et même si les Casamançais trouvent encore asile en Guinée-Bissau, ils ne peuvent se prévaloir d'aucun soutien international déclaré.

Mais leur capacité de nuisance reste intacte. C'est bien sûr le douteux privilège de ceux qui choisissent le recours aux armes face à un État qui - quels que soient ses manquements - reste entravé par le droit dans ses possibilités de riposte. C'est aussi le constat d'échec d'une politique d'inspiration jacobine, mise en œuvre au Sénégal depuis l'indépendance et qui visait justement à prévenir l'émergence de particularismes locaux. En nommant en Casamance des cadres administratifs originaires d'autres régions, Dakar voulait renforcer le sentiment d'unité nationale mais n'a réussi qu'à accréditer chez les populations autochtones l'impression d'une occupation étrangère, encore accrue par les malversations de certains fonctionnaires enclins au népotisme et à l'esprit de clan.

Le Sénégal est loin d'être le seul pays africain à être confronté à ce problème. Dans la décennie qui a

suivi les indépendances, les gouvernements ont presque tous répondu aux tendances centrifuges par la force. La répression de la sécession katangaise par le Zaïre, en 1964, la guerre entre le gouvernement nigérian et le Biafra ou la mise au pas du pays bété par Félix Houphouët-Boigny en 1971 participaient de cette logique qui s'appuyait sur le dogme de l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation.

Or, ces dernières années ont vu l'émergence d'une autre conception de l'État. La chute du régime militaro-marxiste en Éthiopie et l'indépendance de l'Érythrée, autrefois province éthiopienne, ont levé un tabou. Les nouvelles autorités d'Addis Abeba ont poussé la rupture avec l'ancienne logique centralisatrice en reconnaissant le droit des provinces à la sécession. Ce fédéralisme nouveau a suscité un vif intérêt. On en retrouve l'influence aussi bien dans les revendications de l'opposition ougandaise face au régime de M. Museveni que dans les débats de la conférence constitutionnelle au Nigeria, qui doit donner un nouveau contenu au fédéralisme d'un pays qui se cherche toujours.

Les attrait de cette solution sont évidents, ses dangers aussi. Aussi vieille que l'Afrique, l'interpénétration entre communautés s'est accélérée et massifiée au cours des dernières décennies. Un projet politique qui reposerait sur l'autonomie des entités régionales devra éviter toutes les tentations ethniques ou raciales pour épargner à l'Afrique des drames qui ne seraient pas moins sanglants que ceux provoqués par la volonté d'hégémonie des États nés de la décolonisation.



Nelson Mandela



Bill Clinton



Michail Gorbatchov



Elizabeth II.

106 journalistes incarcérés, 51 tués

● L'année 1995 a été moins meurtrière que la précédente: 51 journalistes tués dans l'exercice de leur profession contre 103 en 1994, essentiellement en raison du très grand nombre de morts au Rwanda. Plusieurs de ces cas sont des assassinats purs et simples. 23 cas sont en cours d'investigations.

- Afrique: 28 morts (22 en Algérie, un en Angola, trois au Burundi, un en Somalie, un cas suspect en Tunisie);

- Asie: six morts (deux en Inde, trois au Sri Lanka, un au Bangladesh);

- Europe et ex-URSS: dix morts (un en Azerbaïdjan, un en Croatie, cinq en Russie dont trois en Tchétchénie, deux au Tadjikistan, un au Royaume-Uni);

- Amériques: sept morts (quatre au Brésil, deux en Colombie, un au Mexique).

● 386 journalistes ont été incarcérés en 1995; et 103 sont toujours en prison.

- Afrique: 37 prisonniers (2 en Algérie, 3 au Burundi, 1 au Cameroun, 1 en Centrafrique, 3 en Côte d'Ivoire, 17 en Éthiopie, 1 en Libye, 5 au Nigeria, 2 au Rwanda, 2 en Tunisie);

- Asie: 50 prisonniers (7 en Birmanie, 17 en Chine, 1 en Inde, 3 en Indonésie, 8 au Koweït, 1 au Pakistan, 8 en Syrie, 5 au Vietnam);

- Europe: onze prisonniers (tous en Turquie);

- Amérique: cinq prisonniers (tous au Pérou).

▷ Source: Reporters sans frontières, Rapport 1996.



Tina Turner



Schiffer



Stéphanie Monaco

LE COURRIER DES LECTEURS

Par GENEVIEVE MENDY



Vous êtes nombreux à nous écrire. Nous vous en remercions très vivement. Nous nous excusons cependant de ne pas pouvoir diffuser toutes vos lettres. Patience ! D'autres J.P. suivront.

DES FAUTES A CORRIGER

(...) Un an de lecture de JP me fait penser qu'aucune amélioration n'est faite au niveau de la transcription. Des fautes de grammaire et d'orthographe se glissent d'ici et là. Il faudra les corriger pour une meilleure appréciation du Journal...

Samba Lamine Diao Kolda

LES TROIS MESSAGES DE LA CASAMANCE

La Casamance fidèle à ses traditions ancestrales, doit porter à travers le monde entier trois grands messages. Un message de liberté. La lutte pour l'indépendance continue et la victoire sur le colonialisme n'est pas encore achevée. Mais partout où nous serons, malgré les profils bas, assurer le respect universel des valeurs de la démocratie et celui des droits de l'homme. Un message de paix. Garantir par une politique de défense adaptée à notre situation, les moyens de notre sécurité. La crédibilité de nos Combattants devra être maintenue face à un Sénégal incertain. Un message de solidarité. La vocation de la Casamance est aussi d'inspirer une grande politique de solidarité multidimensionnelle. S'affirmer ainsi comme pays incontournable dans le processus de l'Unité Africaine.

Norbert Bassène Ziguinchor

"MENTIR UN JOUR, MENTIR TOUJOURS".

(...) Rien d'étonnant et de surprenant que de voir le Sénégal bafouer le rendez-vous du 8 avril 1996. Les autorités sénégalaises ont menti de déclarer que la faute incombait au MFDC. Du coup il s'oblige de renchérir dans le mensonge. Mais pour celui qui connaît l'histoire récente de la Casamance à partir de 1960, on comprend aisément l'adage casamançais qui dit "mentir un jour, mentira toujours". Le Sénégal a menti en voulant dissoudre le mfdc dans l'ups. Le Sénégal a menti en divisant la Casamance en deux régions en 1962 (Région de Tambacounda et de Casamance). Le Sénégal a menti quand il a assassiné nos leaders politiques. Le Sénégal a menti lorsqu'il se dit respecter les accords de cessez-le-feu. Le

Sénégal a menti lorsqu'il soutient que les couples français étaient des armuriers et encore et encore.

L'énormité de la falsification de notre histoire est l'oeuvre sénégalaise. Il faut en finir par A ou B.(...)

Alassane Doucouré Sédhiou

LE RESPECT DE LA DIFFERENCE

Les Sénégalais pourraient bien se moquer des Casamançais sur la question de la lutte pour l'indépendance, je puis vous assurer que cet avis est marginal, car au moins à Saint-Louis, première capitale du Sénégal, j'ai pu sentir une certaine compréhension, voire même une compassion pour nos frères casamançais, africains et francophones. Mais mon propos n'est pas d'expliquer pourquoi, ni de revenir en détail sur l'histoire de la Casamance que vous connaissez mieux que moi. J'aimerais exposer l'opinion d'un jeune Sénégalais qui respecte les différentes cultures cohabitant sur notre toute petite terre que Dieu a voulu pour nous.

Il y a quelques mois passés, j'avais lu dans un journal dakarois l'interview d'un leader d'un petit parti qui demandait de bombarder les villages casamançais, et ce qui a été toujours fait depuis 1984. Cet article eut pour moi l'effet d'un choc. Cela me rappela l'Ouganda de Didi Amin Dada. Au Rwanda, ça a commencé comme ça.

Ne faudrait-il pas, au lieu de semer des graines de préjugés qui pousseront et donneront un jour de mauvaises herbes d'aversion, se montrer plus solidaires avec les êtres humains? je pense ici, lors de la sécheresse de 1974, plusieurs Casamançais sont venus en aide aux pauvres de la région de Saint-Louis jusqu'à Bakel. Aujourd'hui il s'agit de ces Casamançais qui veulent s'identifier à leur Territoire et pour lesquels nous devons respecter. Certes cette solidarité et ce respect nous coûtent cher non seulement en paroles, mais aussi en argent; mais est-ce qu'une meilleure rentabilité et un peu plus de profits sont plus importants que les pertes d'hommes, de femmes et d'enfants et de cohésion sous-régionale? Car enfin nous sommes africains en d'autres termes sou-

cieux de ce qui se passe sur le continent.

Je reste convaincu, à l'image de l'intégration européenne, un dynamisme peut naître vis-à-vis de l'intégration africaine dans le respect des différents peuples dans leur intégrité. D'ailleurs la paix, la stabilité et le développement de l'Afrique passent par là.

Pape Kassé Université de Saint-Louis

FAUSSE ECLAIRCIE SUR LE CIEL CASAMANÇAIS

(...) La situation politique en Casamance paraît toujours bloquée. Depuis qu'elle est rentrée dans une phase d'accalmie suite à l'appel de Diamacoune, le 3 décembre 1995, le gouvernement du Sénégal est très loin de répondre à cette formidable demande de paix. Le régime d'Abdou Diouf n'augure pas d'une volonté sincère de dialogue politique avec le Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance. Le report du début des pourparlers initialement prévu le 8 avril 1996, semble donner plus de voix aux jusqu'aboutistes de la guerre. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que la violence reprenne avec des assassinats de civils, d'emprisonnements etc...

Et pourtant on est bien certain que la victoire militaire à laquelle aspire le pouvoir sénégalais est loin d'être acquise dans une confusion totale du politique et du militaire.

Une fois encore, seule, des négociations franches et sincères, éviteront la poursuite de la guerre et l'insécurité dans toute la sous région.

Victor H.S. Ziguinchor

RENDEZ-VOUS MANQUÉ DE J.P.

(...) Il est surprenant que votre journal n'a pas fait écho dans ses colonnes d'avril 1996 de l'anniversaire du MFDC, du samedi 30 mars 1996, dans la forêt de Jibabuya près de Sédhiou. Plus d'un millier de Casamançais venus de toutes les régions y ont fêté dans la dignité.(...)

L'hymne national a été chanté. Une minute de silence a été observée à la mémoire des victimes. Une vache noire a été sacrifiée. La pâte de riz blanc a été distribuée. Des prières se sont faites dans toutes les langues.(...) Selon les dirigeants locaux du mouvement, il faut de nouveau mobiliser pour défendre la liberté et l'indépendance. C'est un rendez-vous manqué du Journal du Pays...

B.Sidibé Koussy

CULTURE JEUX ET SPORTS



Par IBOU CAMARA

REVELATIONS DE DIAMACOUNE

Dans un livre intitulé "Beaucoup de bruit pour rien" qui a paru à la fin du mois de mars et qui se veut une contribution à un éclairage sur les Evénements en Casamance, l'auteur: Abbé Augustin Diamacoune Senghor, Secrétaire Général du Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance fait des révélations: Suite

- Quant à la libération des prisonniers, encore une fois, tant qu'il restera dans les geôles du Pouvoir Sénégalais un seul Détenu Politique Casamançais, ne comptez pas ni sur Augustin Diamacoune Senghor, ni sur le Maquis des Forces Combattantes du MFDC pour régler le douloureux problème de la Casamance volontairement et cyniquement crée par le Pouvoir Sénégalais et ses sbires casamanqués.

- En 1991, nous étions plus de cinq cents Prisonniers Politiques dans les geôles du Pouvoir Sénégalais, et, aujourd'hui 1er janvier 1996, ce même Pouvoir Sénégalais veut chercher la petite bête, tergiverser pour moins de deux cents Détenus Politiques Casamançais, et continuer ainsi à se moquer royalement des larmes et du sang des Fils de la Casamance.

- Dans ma lettre du 12 mai 1982, j'ai informé le Président Abdou Diouf de la première tentative d'assassinat dont je fus victime le 15 janvier 1980 à Ziguinchor. Personne, jusqu'à ce jour, 1er janvier 1996, n'est venu officiellement s'informer de ce qui m'est alors arrivé.

- Je totalise plus de vingt-deux tentatives d'assassinat dont plus de six à Ziguinchor même, où quatre tueurs à gages ont laissé, non pas en même temps, mais chacun à son jour, leur vie.

- J'ai interdit à ceux qui m'ont parfois aidé à m'échapper de révéler les noms de ceux qui ont payé et envoyé ces tueurs pour me supprimer. Cela par souci d'éviter l'effusion de sang et les règlements de comptes entre familles, quartiers, villages, régions, pays, etc... Dieu merci, rien n'a encore filtré.

- Personne n'est, plus que moi, conscient des dangers que je cours, mais aussi personne ne sait, mieux que moi, d'où ils me viennent.

- Mais je refuse absolument que l'on prenne ces risques comme prétexte pour me condamner à un emprisonnement déguisé. Je partirai de ce monde au Jour et à l'Heure de Dieu.

- On dit parfois que je répète toujours la même chose, au risque de me faire prendre pour un Fou. Une chose est claire: Augustin Diamacoune Senghor n'est ni un "silure", ni un "caméléon", ni encore moins un "caméléon ingrat".

Diamacoune est une "Fourmi Magnan" = "Enool". Il laisse sa tête là où il mord. Que chacun le sache.

Dieu fasse que je ne devienne jamais un Casamanqué.

Laissez les assassins me tuer. Je serai plus fort mort que vif. Je veux ma liberté totale, partout et toujours. Advienne que pourra. Dieu aura toujours le dernier mot, et, après lui, la Casamance ma mère.

- Encore une fois, il faut se rappeler que c'est seulement en 1992, donc dix ans après le début des Evénements de 1982, que l'armée sénégalaise a tourné ses armes contre les Populations Civiles et leurs biens, et provoquer ainsi la destruction de la Casamance au point de surclasser, en crimes et en grades, les Français de 1917 à 1920 du Capitaine Benquey. Certains villages réclament en

LE JOURNAL DU PAYS
C/O OUSMANE TAMBA
AUF DER WACHT 8B
CH-4104 OBERWIL.

REDACTION:

EMILE TENDENG
GENEVIEVE MENDY
IBOU CAMARA
BINTOU DIALLO
MAOUDO BA

CORRESPONDANTS SPECIAUX:

ELANKOOR
FANBONDY
KONNDIARAMA
EBALASS
SEMBEFA
NO PINTHIA

PHOTO

MOF-PHOTO

IMPRIMERIE

FREE CASAMANCE PRESS

vain le retrait des soldats sénégalais. De deux maux, ils ont choisi le moindre.

- Le 28 décembre 1995, je me suis rendu à Bignona pour la Messe d'Ordination des trois Prêtres, mais encadré par deux éléments et escorté par un car de vos forces, de quoi refroidir gravement l'ambiance de la fête.

Et, jusqu'à ce jour, 1er janvier 1996, les mesures prises et que vous me notifiez n'ont pas été transmises aux exécutants d'ici. Dites-nous ce que veulent vos chefs sénégalais. Quant à moi, ce que je veux, c'est la fin totale et immédiate de mon emprisonnement déguisé, sous prétexte d'assurer ma propre sécurité. Donc, quand je sors ou voyage, je ne veux pas une escorte de vos forces, même en tenue civile. Je sors seul.

- Vous venez d'organiser un méga concert national que je qualifie de "Beaucoup de bruit pour rien", avec l'appui de l'armée sénégalaise et de sa Musique, au son de ses trompettes et de ses tambours.

Mais personne d'entre vous pour protester et condamner énergiquement et interdire efficacement la Musique que cette armée sénégalaise faisait entendre au même moment à toute la Casamance, par ses armes automatiques et par ses armes lourdes, du 14 au 28 décembre 1995. Cela malgré mon Appel du 3 décembre 1995.

-Voilà votre armée sénégalaise qui "ne fait que son devoir" ! Devoir de saboter, comme elle l'a fait effectivement, volontairement, cyniquement, les Déclarations de Diamacoune, du 8 avril 1993, du 20 juin 1995, de 3 décembre 1995.

Sabotage diabolique.

-On laisse agir impunément les Faucons, les Fossoyeurs de la Paix en Casamance, sur le terrain et au sommet du Pouvoir.

suite...